

Pully, le 20 août 2020

Concept pour les entraînements de basket du club ESP

En lien avec le CONCEPT DE PROTECTION POUR LES ENTRAÎNEMENTS, ENTREE EN VIGUEUR le 6 JUIN 2020 édicté par SWISSBASKET le 2 juin 2020, le club ESP propose les mesures suivantes pour les entraînements en salle.

Zone d'entraînement terrain de basket

Lors de l'entraînement, il est nécessaire d'avoir un espace d'au moins 10 m² par personne. Dans la pratique du BASKETBALL, et sur la surface mise à disposition en salle, cette contrainte est facile à respecter, les différentes équipes ne comptant pas plus de 20 personnes, joueuses et entraîneurs compris. Petit calcul : un terrain de basket mesure en moyenne 28mx15m, cela représente 420m², donc une surface théorique permettant d'accueillir jusqu'à 42 personnes.

Horaire d'entraînement

Les horaires d'entraînement respectent le plan d'occupation des salles de gymnastiques tel que validé par le service des domaines, gérances et sports.

Entraîneurs / responsable d'équipe

U9/débutantes :	Caroline Fragnière
Free Style :	Marie-Rose Fernandez
U11 :	Caroline Fragnière
U13 :	Philippe Benosmane
U15 :	Jean Fernandez
U17 :	Orçun Güngör
LNA/1LN :	Patrick Macazaga
2LN :	Caroline Michaux

Règles à respecter :

L'équipe au complet s'entraîne ensemble, les contacts corporels et échanges de ballon sont autorisés lors de l'entraînement, cependant les règles suivantes sont à respecter :

- L'entraîneur tient la liste des joueuses présentes aux entraînements. Les listes seront remises à la présidente du Club à la fin de chaque semaine. Dans le souci du « traçage », il est impératif de garder les entraînements par équipes sans interférence.
- En dehors de l'entraînement, il faut toujours garder les distances (2m) avec les autres personnes et renoncer aux poignées de main ou « high five ».
- Seuls les vestiaires étant à disposition, les douches ne seront pas utilisables pour les entraînements, il est conseillé à chaque joueuse de venir en tenue de sport avec son propre ballon, si possible.
- Les joueuses doivent se laver les mains avec du savon, avant et après l'entraînement.
- Chaque joueuse vient avec sa propre bouteille d'eau ou gourde, tout comme l'entraîneur.

- A l'entrée de la salle, le club met à disposition du gel hydroalcoolique pour les mains à utiliser en cours d'entraînement si nécessaire ou si le lavage des mains au savon n'a pas été fait.
- Les personnes présentant des symptômes de maladie ne sont PAS autorisées à participer aux entraînements, elles doivent avertir leur entraîneur qui relayera l'information à la présidente du Club. Elles doivent rester à la maison, voire être isolées, et contacter leur médecin.
- Les personnes dites « à risque » doivent consulter leur médecin, avant de pratiquer.
- La présidente du Club, Mme Christine Cardis, est responsable du plan coronavirus. Elle est chargée de veiller à ce que les règlements soient respectés. Elle est joignable au 076 488 38 58.

Le Comité ESP, ainsi que les responsables de groupe s'engagent à faire respecter ce concept établi en conformité avec le CONCEPT DE PROTECTION POUR LES ENTRAÎNEMENTS pour une entrée en vigueur le 6 Juin 2020 édicté par Swissbasketball le 2 juin 2020.



Christine Cardis
Présidente

ESPERANCE SPORTIVE PULLY, BASKET FEMININ

Christine Cardis
Présidente
076 488 38 58

E.S. PULLY _ CP 100 _ 1009 PULLY
Tél. 077 525 81 80
www.espbasket.ch
contact@espbasket.ch